



## PUBLICATION DE TIRS N° 39

du 22.09.25 au 28.09.25

Jours	Heures	Troupes	Armes	R	Positions des armes	Coord.	Flèches
Lundi 22.09.25	0800-1800	Cdmt essais	Mö16		Plaine	Sans tir	
	0800-1800	"	Mini drones		secteurs gris, noir (-120m)		
<b>Lundi du Jeûne</b>							
Mardi 23.09.25	D 0800-1800	Cdmt essais	Mö16		Plaine	516/153	1'900m
	D 0800-1800	"	"		La Repetta	513/153	2'160m
	0800-1800	"	Mini drones		secteurs gris, noir (+120m)		1'600m
Mercredi 24.09.25	0800-1145	Cdmt essais	Infanterie		Stand 300 m (n)		
	1730-1930	Sté Le Pistolet	Infanterie		Stand pistolet		
	1730-1930	Armes Réunies	Infanterie		Stand 300 m (a + n)		
Jeu 25.09.25							
Vendredi (1) 26.09.25	1330-2200	ASSO	Infanterie		Le Toleure		
Samedi 27.09.25	0800-1700	ASSO	Infanterie		La Repetta (chantier rouge, bleu)		
	0900-1145	Armes Réunies	Infanterie		Stand 300 m (a + n)		

**LEGENDE:** (1) = Tirs de nuit      D = Drapeau de tirs au cimetière      R = Zones avec restrictions

**HORAIRE DES TIRS**      Stand 300 m / 30 m / 25 m      0800-1145 / 1330-1700

**Chef places de tir Bière / Schiessplatzchef Bière      Tf 058 482 33 61**

Les barrières peuvent être fermées 1 h ½ avant le début des tirs.

En raison du danger qu'ils représentent, il est interdit de toucher ou de ramasser des ratés ou des pièces de projectiles qui peuvent encore contenir de l'explosif (par exemple détonateurs, têtes ou base de projectile, etc.). Les ratés ou les pièces de projectile peuvent encore exploser après plusieurs années.

Les personnes qui trouvent un raté ou une pièce de projectile qui pourraient encore contenir de l'explosif doivent en marquer l'emplacement et l'annoncer à la troupe la plus proche, respectivement la centrale d'annonce des ratés, tf 058 481 44 44 ou un poste de gendarmerie, tf 117 ou le commandement de la place d'armes de Bière, tf 058 482 32 70.

Cdmt CIA / Place d'armes de Bière

